

C8

JC SOULIE  
8 rue FONTSORBES  
31700 BLAGNAC

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Hôtel de Ville  
11200 LEZIGNAN CORBIERES

06 05 03 03 34

BLAGNAC, le 20 septembre 2017.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

A la lecture du projet de PLU mis à l'enquête publique, je constate que mes terrains situés lieu-dit LA ROUMENGUIERE cadastrés section BA 75 et WV 10 d'une surface totale d'environ 2 hectares seront classés en zone AGRICOLE.

Mon père, JL SOULIE, a réalisé en 2003 le lotissement le clos ROMAIN (35 lots à bâtir) situé juste à côté de ces parcelles. A cette époque, la commune de LEZIGNAN avait souhaité que les voiries et l'ensemble des réseaux du lotissement le clos ROMAIN soient positionnés en limite des parcelles BA 75 et WV 10 afin qu'elles puissent être loties facilement et donc assurer une continuité urbaine. (Voir plan cadastral annexé).

Je vous informe aussi que j'ai signé une promesse de vente avec la SAS LOUXOR FONCIER représentée par M RIBOURE pour vendre ces terrains. Ce dernier ayant le projet d'y réaliser un lotissement d'environ 30 lots de 400/500 m<sup>2</sup>.

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte ma requête et donc de modifier le zonage du futur PLU afin que mes terrains soient classés en zone constructible.

Avec mes remerciements anticipés,

Recevez, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations.

JC SOULIE



M le Commissaire enquêteur  
Hôtel de Ville  
11200 LEZIGNAN

NARBONNE le 12 septembre 2017

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Aménageur foncier basé à NARBONNE depuis plus de 20 ans, nous confirmons par la présente que nous avons signé une promesse de vente avec M SOULIE Jean-Christophe dans le but d'acquérir les terrains cadastrés section BA 75 et WV 10 situés à LEZIGNAN CORBIERES.

Nous souhaitons y réaliser la deuxième tranche du lotissement le clos ROMAIN et donc aménager environ 30 terrains à bâtir de 400 à 500 m<sup>2</sup>.

Vous trouverez ci-joint une esquisse sommaire vous présentant notre projet.

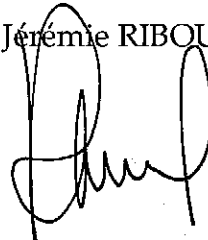
C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir reconsidérer le zonage de ces terrains situés en zone urbaine et donc de les classer en zone AU ou U et non pas en zone Agricole.

Nous serions en capacité de déposer une demande de permis d'aménager immédiatement après la validation du PLU.

Avec nos remerciements anticipés,

Recevez, Monsieur le commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.

Jérémy RIBOUREL





BA 75

10  
N



14

15

COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES

Lieudit : La Roumenguière

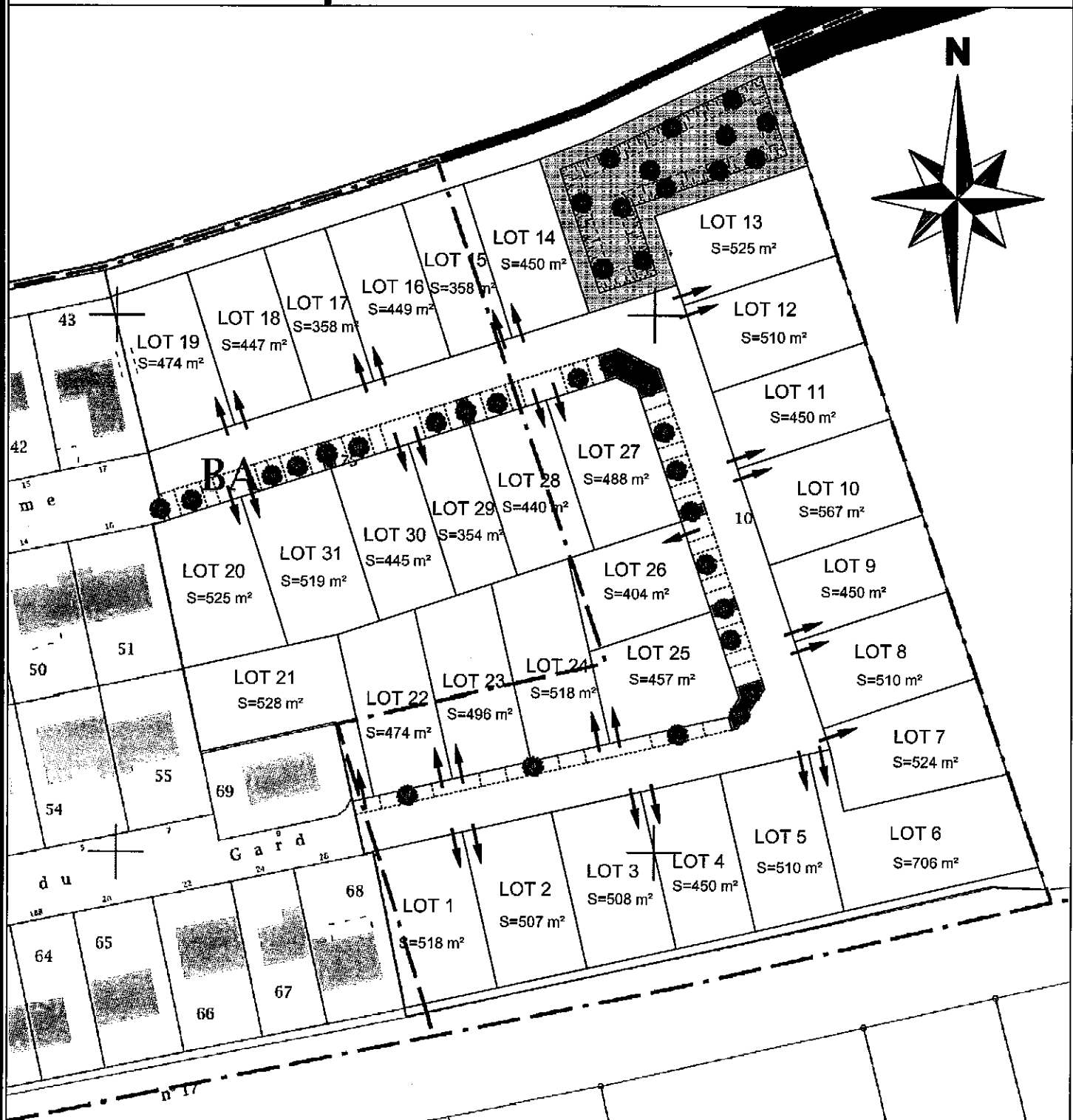
Section BA - Parcelle 75

Section WV - Parcelle 10

# PROJET DE DIVISION

## AVANT PROJET SOMMAIRE

Extrait du plan cadastral Echelle : 1/1000



**J.M. CHESSARI - A. MARTINEZ**

Géomètres Experts D.P.L.G

4 Rue Jacqueline maillan

Lot la Bouissonne

11200 LEZIGNAN CORBIERES

Tél : 04 68 27 16 15

Mail : [jm.chessari@orange.fr](mailto:jm.chessari@orange.fr)

**GÉOMÈTRE-EXPERT**

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

NOTA : Les surfaces et les limites sont approximatives

Elles ne seront définitives qu'après bornage des lots